

# LA FERMETURE de LA LIGNE de TRAIN Pertuis/ Meyrargues/ Aix /Marseille est une ABERRATION

**Les habitants du sud Luberon n'ont pas à supporter les conséquences néfastes et dangereuses de ces choix d'autant que la Région peut faire autrement.**

Le service public ferroviaire doit continuer à être un outil indispensable du maillage territorial par le maintien ou la création de lignes transversales permettant une meilleure accessibilité à chaque citoyen. Par exemple, ici de nombreux étudiants apprécient de rejoindre directement leurs facultés à Aix ou à Marseille St Charles. Au nom de l'égalité territoriale, le maillage ferroviaire doit demeurer d'autant que le texte européen laisse une certaine latitude à la région jusqu'en 2023.... Il est inconcevable que de nouvelles coupes sombres soient opérées au mépris des besoins de la population et au risque d'aggraver la crise environnementale. Sans compter que l'utilisation des cars est restreignant : rares sont les cars pouvant accueillir les personnes handicapées ; le nombre de places est bien plus limité que dans un train qui offre plus d'espace si bien que les voyageurs peuvent embarquer leur vélo... Nous sommes là au cœur de la problématique des services publics. Le service public ferroviaire doit continuer d'être un outil au service de tous pour répondre aux besoins croissants de mobilité des citoyens et au développement économique du pays. La fuite en avant dans la libéralisation du secteur ferroviaire ne répond ni à l'intérêt général ni aux intérêts sociaux, ni aux intérêts écologiques et sanitaires.

**La gare et la ligne TER Pertuis /Meyrargues/Aix ont été rénovées et réhabilitées en 2001 : QUELLE IRONIE ET QUELLE ABSURDITE DE TRANSFERER LE FLUX VOYAGEUR DU TRAIN VERS LA ROUTE.**

La région PACA est classée entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> rang des émissions nationales de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre (GES). Le territoire est particulièrement concerné par les particules en suspension (PM10 et PM2,5), les oxydes d'azote (NO<sub>2</sub>) et l'ozone (O<sub>3</sub>). Bien que la région PACA observe une diminution des concentrations de ces polluants, les enjeux sanitaires et environnementaux de l'amélioration de la qualité de l'air restent de taille.

**Particules fines : de 2700 à 4500 décès évitables en Provence**

En Provence-Alpes-Côte d'Azur cela représenteraient 4500 décès évités. Et si on accepte comme référence une personne âgée de trente ans, celle-ci verrait son espérance de vie augmenter de cinq mois.

Selon un scénario jugé « réaliste », une pollution particulaire modérée, par exemple en moyenne annuelle 9,2 µg/m<sup>3</sup> dans les villes de cent mille habitants et plus – les plus polluées – feraient baisser la mortalité de 2700 décès en Provence. Selon qu'on habiterait en ville ou à la campagne, l'espérance de vie évoluerait alors à la hausse de 2 à 7 mois.

<http://www.airpaca.org/actualite/particules-fines-de-2700-4500-deces-evitables-en-provence>



En  
PACA

En 2016, les valeurs limites européennes restent dépassées principalement pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) malgré une tendance à la baisse observée depuis environ 10 ans et liées à la responsabilité citoyenne et certainement pas grâce à l'utilisation des cars et des camions!

**Gare de  
PERTUIS =  
40 000  
voyageurs /an**

Les Anciens, ceux qui ont conçu ce formidable maillage du territoire ont anticipé avec intelligence les évolutions du monde moderne. Qui peut croire aujourd'hui que les voitures, les camions et les cars n'aggravent pas la crise environnementale?

**Les encombrements sur la route sont chiffrés :**

Quand la voiture fait du surplace, l'économie piétine aussi : stress, perte de temps, perte de clients ou de fournisseurs. Une étude chiffre à plus de 20 milliards d'euros par an le manque à gagner, 22 milliards d'ici 2030. En limitant le rail, la région ou l'UE font un mauvais calcul.

**En 2016, les difficultés de transport ont conduit 26% de jeunes âgés de 18 à 30 ans à renoncer à une offre d'emploi, 21 % à suivre une formation ou des études.**

merci de ne pas jeter sur la voie publique